

Lundi
30
Septembre
2019



Les infos en ligne du **SNUipp 63**

Pour que les horaires ne débordent plus...

Le calculateur du temps de service

Initialement conçu pour le temps de service des remplaçants, les fonctions de ce calculateur Excel ont été étendues aux 108h.00 annuelles. Cet outil peut donc être utilisé par tous les collègues, qu'ils exercent à temps complet ou à temps partiel.

Des cellules repérées par un petit triangle rouge en haut et à droite comportent les indications nécessaires pour compléter le tableau. Contacter au besoin la section départementale pour toute demande d'aide.

Il s'agit d'un outil personnel qui n'a pas vocation à être communiqué à l'administration.

Les enseignants qui souhaitent l'obtenir peuvent adresser un message à snu63@snuipp63 en précisant leur NOM Prénom, école et quotité de service. Le fichier en version Excel leur sera envoyé en retour.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1			Calculateur du temps de service							
4	Prénom NDM			Horaire légal annuel	Tps scolaire	108h annualisées			Année scolaire 2019-2020 Quotité 100%	
5	XXX					1 248h	54h	36h		
6	Ecole de rattachement			Compteur annuel	0:00	0:00	0:00	0:00		
7	XXX					0:00				
9	Semaine	Jour	Date	Ecole	Temps scolaire	Réunions d'école	APC	Formation	Observations	
10	36	Lundi	2-sept.							
11		Mardi	3-sept.							
12		Mercredi	4-sept.							
13		Jeudi	5-sept.							
14		Vendredi	6-sept.							
15				Cumul hebdomadaire	0:00	0:00	0:00	0:00		
16				Horaire légal	24:00					
17				Dépassement éventuel		Un éventuel sous-service hebdomadaire ne réduit pas le volume d'heures à récupérer. Les dépassements d'horaire hors 108h.00 ne sont pas récupérables (NIS 2014-135 du 10/09/14)				
18				A récupérer						
20	37	Lundi	9-sept.							
21		Mardi	10-sept.							
22		Mercredi	11-sept.							
23		Jeudi	12-sept.							
24		Vendredi	13-sept.							
25				Cumul hebdomadaire	0:00	0:00	0:00	0:00		
26				Horaire légal	24:00					

Textes de référence

Décret 2017-444 du 29/03/17 Obligations de service et missions des enseignants du 1 ^{er} degré	Note de service 2014-135 du 10/09/14 Dispositif de récupération des heures d'enseignement	Circulaire temps partiel 2019 DSDEN 63
--	--	---



Ils nous pressent, alors on calcule

Demandez notre calculateur !  



SNUipp-FSU 63 - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr